

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19187**

Intitulé

Technicien(ne) de maintenance de machines à sous

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CERUS casino academy	Gérant

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255r Contrôle, essais, maintenance en électricité, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le technicien, la technicienne de maintenance de machines à sous garantit le bon fonctionnement de tous les types de machines à sous, de machines de vidéo poker, de roulettes électroniques mais aussi de tous les appareils électriques de la salle de jeux :

Il ou elle assure la maintenance préventive et curative des machines à sous et des appareils

Il ou elle assure l'entretien des machines et des appareils

Il ou elle garantit par ses activités quotidiennes l'opérationnalité du matériel,

Il ou elle oriente et assiste la clientèle utilisatrice des machines à sous.

Le technicien(e) de maintenance est amené à travailler en horaires décalés : jour / nuit, jours fériés, fin de semaine.

Les blocs d'activités du métier sont :

Maintenance et entretien préventif

Réparations des machines à sous : Hors exploitation (salle fermée à la clientèle) En exploitation (activité en salle ouverte à la clientèle exercée par le technicien ou la technicienne - assistant (te) de clientèle (voir activité A4)

Participation aux opérations d'ouverture d'une salle de machines à sous

Assistance clientèle des machines à sous (salle ouverte)

La certification atteste que le lauréat est capable de :

D'effectuer tout mode opératoire complet et cohérent sur les machines à sous dans le respect des procédures de travail et des règles de sécurité

D'analyser et diagnostiquer les pannes et de choisir l'outillage adéquat

De réparer en respectant les procédures de travail et les règles de sécurité

De présenter et d'expliquer sa démarche avec un langage technique adapté

D'expliquer avec pertinence son choix entre réparation immédiate ou établissement d'une fiche d'intervention

De décrire les opérations précédant l'ouverture de la salle

De prendre en compte et de respecter les procédures et les réglementations relatives au secteur des jeux

Compétences associées à l'ensemble des activités :

Compétences maîtrisées en électromécanique, électronique et électricité.

Compétences requises en communication professionnelle : relation clientèle.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Casinos

Salles de jeux

Établissements de jeux

Établissements possédant des machines à sous

Structures intégrant un espace ou établissements de jeux (bateau de croisière par exemple)

Entreprise de maintenance des machines à sous

Entreprise fournisseurs des machines à sous

Entreprise de fabrication des machines à sous

Technicien(ne) de maintenance des machines à sous (casino, salle de jeux...)

Assistant(e) clientèle machines à sous / mécanicien

Employé(e) polyvalent de salle machines à sous

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1206 : Personnel technique des jeux

I1303 : Installation et maintenance de distributeurs automatiques

Réglementation d'activités :

Réglementation et agrément des employés, décret N°59-1489 du 22 décembre 1959, à l'article 8 aux 1er et 2ème paragraphes :

« Le directeur responsable du casino engage, rémunère et licencie directement, en dehors de toute ingérence étrangère, toutes les personnes employées à un titre quelconque dans les salles de jeux ; préalablement à leur entrée en fonctions, ces personnes doivent être agréées par le ministre de l'intérieur. Le directeur responsable est tenu de congédier sans délai toute personne employée à un titre quelconque dans les salles de jeux à qui le ministre de l'intérieur aurait retiré l'agrément »

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Quatre blocs de compétences composent la certification :

Maintenir et entretenir préventivement les machines à sous (MAS)

Réparer les machines à sous hors exploitation (salle fermée à la clientèle) et en exploitation (activité en salle ouverte à la clientèle exercée par le technicien ou la technicienne - assistant (te) de clientèle

Participer aux opérations d'ouverture d'une salle de machines à sous

Assister la clientèle des machines à sous (salle ouverte)

1) Après formation : **Épreuves pratiques et orales :**

Présentation complète du matériel mis à disposition, outillage et machines et de leur utilité pour l'entretien préventif

Identification de la panne et diagnostic, lecture de la fiche technique

Choix de l'outillage à utiliser

Réparation d'une panne

Choix de la procédure de réparation

Utilisation des outillages

Application des règles de sécurité

Épreuve orale en salle des machines à sous

L'examineur pose des questions au candidat sur les procédures à appliquer en cas de panne

2) Après Validation des Acquis de l'Expérience :

La recevabilité est basée sur une preuve d'expérience d'une durée totale d'au moins 3 ans en rapport direct avec les activités de technicien de maintenance des machines à sous telles que définies dans le référentiel des activités

Le candidat élabore un dossier descriptif de ces activités et est convoqué à un entretien avec le Jury.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Président : un Professionnel Membres : 4 professionnels (2 membres du collège employeur et 2 membres du collège employé) Le Directeur Pédagogique
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Président : un Professionnel Membres : 4 professionnels (2 membres du collège employeur et 2 membres du collège employé) Le Directeur Pédagogique
En contrat de professionnalisation	X	Président : un Professionnel Membres : 4 professionnels (2 membres du collège employeur et 2 membres du collège employé) Le Directeur Pédagogique
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	Président : un Professionnel Membres : 4 professionnels (2 membres du collège employeur et 2 membres du collège employé) Le Directeur Pédagogique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 avril 2014 publié au Journal Officiel du 03 juillet 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Technicien(ne) de maintenance de machines à sous" avec effet

au 18 janvier 2011, jusqu'au 03 juillet 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 10 certifiés par an

Autres sources d'information :

www.journaldescasinos.com

Lieu(x) de certification :

CERUS CASINO ACADEMY PARIS : 82, rue de Clichy - 75009 PARIS

CERUS CASINO ACADEMY LYON : 101, rue Montesquieu - 69007 LYON

CERUS CASINO ACADEMY MARSEILLE : 33 Bd de la Liberté - 13001 MARSEILLE

CERUS CASINO ACADEMY BORDEAUX : 23 Quai de Paludate - 33800 BORDEAUX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Cerus Casino Academy, centre de formation :

1 avenue Baron de Moreau (dans les locaux du Casino)

NAMUR

BELGIQUE

1, place de la Porte Blanche

67000 STRASBOURG

Historique de la certification :